

## DELIBERATION CR019-2018

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;

Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Recherche le 14 juin 2018.

Objet de la d lib ration : Appel   projet « Aide au renforcement des  quipements »

La commission de la recherche r unie le 21 juin 2018 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

Les projets retenus et leur classement dans le cadre de l'appel   projet « Aide au renforcement des  quipements » sont approuv s.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 27 voix pour.

~~A Angers, le 22 juin 2018~~

~~Le Vice-pr sident Recherche  
Philippe SIMONEAU~~

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

**Affich  et mis en ligne le : 02 juillet 2018**

# AAP Équipements

Référent	Unité de recherche	Nom de l'équipement	Nouvelle acquisition   Jouvence	Montant équipement HT	Subvention sollicitée à la Région	Proposition Classément	Cofinancements
David GUILLET	SONAS	Banc Chromatographique	Nouvelle acquisition	260 000 €	150 000 €	1	ANR LABCOM : 110 000 €
David CANEVET	MOLTECH Anjou	Chromatographie ultra performante et module d'analyse par spectrométrie de masse haute résolution	Nouvelle acquisition	59 555 €	29 778 €	2	Fonds propres du laboratoire : 14889 € Autres projets (ANR, PCRD...) : 10 000 € Reste : 4 888 €
Arnaud CHEVROLLIER	MitoVasc	Caméra CMOS Prime	Nouvelle acquisition	20 700 €	12 420 €	3	Fonds propres du laboratoire : 8280 €

# AAP « Aide au renforcement des équipements scientifiques »

- AAP régional :
  - les petits équipements entre 15 000€ et 100 000€
  - les équipements mi-lourds supérieurs à 100 000 €
- Intérêt et mutualisation de l'équipement sur le site
- Valeur ajoutée de l'équipement dans le paysage régional
- Recherche fondamentale
- Ressources humaines et techniques
- Co-financement: 40 % minimum